

VitamFero annonce un partenariat majeur avec un des leaders mondiaux de la santé animale

Après avoir significativement renforcé son portefeuille de propriété intellectuelle, VitamFero signe un accord d'option sur licence pour son vaccin dirigé contre la néosporose bovine.

Angers, France : le 31 janvier 2018

VitamFero, société de biotechnologie vétérinaire française spécialisée dans la recherche et le développement de solutions préventives anti-infectieuses innovantes, annonce, qu'après une année 2017 riche en événements et le lancement d'une nouvelle augmentation de capital, elle vient de conclure un accord d'option sur licence avec un des leaders sur le marché des vaccins à usage vétérinaires. Ce partenariat permettra d'accélérer le développement de son vaccin dirigé contre la néosporose bovine.

Endémique sur l'ensemble des grands territoires d'élevage bovin, la néosporose bovine est une maladie abortive chronique causée par le parasite apicomplexe *Neospora caninum* et contre laquelle il n'existe aujourd'hui aucun vaccin susceptible de contrer la propagation au sein des troupeaux ce qui est à l'origine d'importants préjudices économiques pour les éleveurs. Disposant d'une plateforme technologique lui permettant de modifier le génome de parasites eucaryotes apicomplexes, VitamFero a développé une souche de *Neospora caninum* totalement déléetée de deux gènes de virulence (i.e. Neo KO).

Le Dr. Pascal Breton, co-fondateur et Directeur Général de VitamFero, déclare « *Après la conclusion de nos accords de licence avec Bioproperties de notre vaccin contre la toxoplasmose ovine intervenue en septembre 2015, nous sommes fiers de pouvoir maintenant nous appuyer sur un acteur majeur et international de l'industrie de la santé animale pour nous permettre de mener à terme le développement de notre vaccin dirigé contre la néosporose bovine qui répond à un besoin médical non satisfait clairement exprimé par les vétérinaires et les éleveurs à travers le monde. Au-delà de cet objectif clé, la signature de cet accord de partenariat vient une nouvelle fois souligner le potentiel prophylactique de la plateforme que propose notre entreprise* ».

A propos de VitamFero

Fondée en 2005, VitamFero exploite un portefeuille de propriété intellectuelle en fort développement qui décrit l'établissement et l'utilisation prophylactiques de souches vivantes atténuées à fort potentiel technologique et commercial, obtenues par ingénierie génétique à forte barrière d'entrée et dérivées des parasites apicomplexes *Toxoplasma gondii* et *Neospora caninum*. Soutenue depuis 2011 par CapDecisif Management, G1J Ile-de-France et, depuis 2014, par GO Capital, Pradeyrol Développement et CAPAGRO, VitamFero s'appuie sur une technologie solide et parfaitement validée qui lui permettra de proposer ses premiers vaccins et immunostimulants à l'horizon de 2020. Pour en savoir plus : www.vitamfero.com

Contact

Calyptus - Sophie Levesque / Mathieu Calleux - vitamfero@calyptus.net - Tél : +33 1 53 65 68 62
VitamFero - Pascal Breton, Directeur Général - p.breton@vitamfero.com - Tél. : +33 (0)6 82 65 47 69